



## LA STRATÉGIE « DE LA FERME À LA TABLE »

### RÉFLEXIONS DE ECVC

#### INTRODUCTION

La Coordination Européenne Via Campesina (ECVC), représentant les petit·e·s et moyen·ne·s agriculteur·rice·s, engagé·e·s dans le développement durable et l'agroécologie paysanne, a accueilli favorablement la Communication de la Commission Européenne (CE) sur la stratégie De la Ferme à la Table (F2F) avec ses objectifs ambitieux de réduire les pesticides, les engrais et les antimicrobiens en Europe et d'augmenter l'agriculture biologique à au moins 25% des terres agricoles de l'UE d'ici 2030.

Nous rappelons que l'agriculture paysanne est la composante agricole d'un projet de société plus large, que nous souhaitons démocratique, égalitaire et respectueux de l'environnement. Il est construit autour de la notion de souveraineté alimentaire, telle que définie par la Via Campesina. Ainsi, ce projet ne concerne pas que les politiques agricoles mais également les politiques alimentaires, à même de structurer la demande pour les produits issus de l'agriculture paysanne.

ECVC voit une évolution de la vision globale, en mettant l'accent sur l'alimentation, qui est également au centre de la vision d'ECVC sur la souveraineté alimentaire et son droit à l'alimentation pour tous. Nous reconnaissons également la grande valeur des agriculteur·rice·s en tant que fournisseurs de nourriture, dans des systèmes alimentaires locaux sous contrôle démocratique.

La crise de la COVID-19 a accru l'importance d'avoir des systèmes alimentaires résistants et a montré les risques et les conséquences négatives de la dépendance extérieure et du manque de souveraineté alimentaire pour l'Europe.

Toutefois, bien que le modèle de l'agriculture familiale durable soit davantage valorisé dans les principes de la stratégie F2F, nous craignons que les petit·e·s et moyen·ne·s agriculteur·rice·s soient exclus de la mise en place des mesures F2F. Il est nécessaire que les objectifs de la F2F soient réalisés dans les différentes politiques communautaires concernées, en particulier la PAC, afin de soutenir une véritable transition vers des systèmes alimentaires durables basés sur l'agroécologie.

D'autre part, ECVC considère qu'un changement profond dans d'autres politiques de l'UE telles que sa politique commerciale est essentiel en raison du manque de cohérence avec les objectifs de la F2F. Continuer à faire pression pour des accords de libre-échange qui détruisent l'alimentation et l'agriculture durables et imposent une alimentation et une agriculture industrielles est contraire aux objectifs de la F2F.

## CONSIDÉRATIONS

- Plus de 33 millions de citoyen·ne·s européens ne sont pas en mesure de s'offrir un « repas de qualité » tous les deux jours.
- La reconnaissance de l'importance des marchés locaux et du lien producteur-rice-consommateur-rice a augmenté et a été encore plus mise en évidence par la crise de la COVID-19.
- Les petites et moyennes exploitations agricoles disparaissent à un rythme alarmant, en particulier les exploitations laitières (60 % des disparitions).
- Entre 2003 et 2013 (UE-27), nous sommes passés de 15 millions à environ 11 millions de fermes. La grande majorité des fermes qui ont disparu étaient des fermes paysannes.
- En 10 ans seulement, et cela fait 60 ans que nous sommes dans la PAC, 25 % des exploitations ont disparues : 4 millions d'exploitations, soit près d'une exploitation par minute.
- Le phénomène de concentration des terres a augmenté de façon exponentielle, en particulier en Europe de l'Est.
- L'accès à la terre pour les nouveaux arrivants est d'un coût prohibitif.
- La relocalisation de la production s'accroît, conduisant à un modèle agro-industriel comme par exemple l'exploitation de 20 000 vaches dans une ferme-usine en Espagne.
- Dans l'UE-27, les grandes exploitations ne génèrent que 5 % de l'emploi agricole total, ce qui montre que les agriculteur·rice·s et leurs familles sont essentiels à la création d'emplois dans les zones rurales.
- Une grande exploitation laitière n'a besoin que de 1,9 unité de travail pour produire 1 million de kilos de lait, alors que l'agriculture paysanne en nécessite 3,3. Comme l'investissement requis par unité de travail est beaucoup plus faible dans le cas de l'agriculture paysanne, plus d'emplois sont créés avec moins d'investissement.
- Les prix sont souvent inférieurs aux coûts de production et sont fixés par les marchés mondiaux, et la PAC est axée sur l'exportation.
- Dans la plupart des pays de l'UE, le revenu moyen des agriculteur·rice·s, même en tenant compte des aides de la PAC, se situe aux alentours de 50 % de celui des autres citoyen·ne·s ;
- Les ALE ne protègent pas les petits agriculteur·rice·s, que ce soit en Europe ou dans les pays tiers, et sont en contradiction avec les ambitions environnementales de l'UE.
- Le droit européen de la concurrence ne prend en compte que les paramètres économiques ;
- La position des agriculteur·rice·s dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire mérite encore plus d'attention.
- Le secteur de l'élevage est soumis à un comportement de "criminalisation" disproportionné par rapport aux avantages que ce secteur apporte aux zones rurales dynamiques et durables.
- L'alimentation animale dépend encore largement des importations de soja génétiquement modifié en provenance des pays d'Amérique du Sud.

- La CE propose la numérisation de l'agriculture comme moyen de résoudre de nombreux problèmes, du changement climatique au renouvellement des générations, et souhaite promouvoir de nouvelles technologies innovantes pour améliorer la durabilité et le système alimentaire, tout en assurant sa sécurité. Cependant, il est difficile de voir des résultats concrets en termes de durabilité.
- Les dispositifs technologiques de l'agriculture numérique utilisent des minéraux qui ne sont pas des ressources illimitées et nécessitent beaucoup d'énergie, toujours à base de combustibles fossiles.
- Le modèle agro-industriel est très dépendant des combustibles fossiles car il dépend en grande partie de l'importation de facteurs de production, d'engrais, de pesticides, mais aussi de rations pour l'alimentation animale, entre autres, qui nécessitent une énorme consommation d'énergie pour leur production. Par exemple, un système d'alimentation du bétail en pâturage utilise 50 % moins de combustible fossile qu'un système d'alimentation intensif, et les prairies sont d'importants pièges à CO<sub>2</sub>.
- D'autre part, l'agriculture industrielle, soutenue par la délocalisation, implique une énorme consommation d'énergie, pour le transport, la réfrigération, l'emballage, la transformation des aliments, entre autres, jusqu'à ce que les aliments atteignent le consommateur final. Cette délocalisation des cultures à forte intensité de main-d'œuvre implique également l'utilisation de conservateurs cancérigènes ou mutagènes, comme dans la saumure des produits végétaux frais : cornichons, haricots, etc. dans les produits importés.
- Cette industrialisation excessive dans le secteur agricole, ainsi que dans le secteur de la transformation et de la distribution alimentaire, fait que la mauvaise alimentation est devenue l'une des principales causes de décès en Europe.
- La crise produite par la COVID19 a également permis de rendre visible la dépendance du modèle agricole européen (aussi bien à l'échelle industrielle que familiale) à une main-d'œuvre importante, majoritairement migrante, vivant dans des conditions instables, de bas salaires, de précarité sociale et de logement indigne, que la crise sanitaire a encore aggravées. La situation est encore pire pour les travailleurs-euses temporaires, les migrant-e-s et les étranger-e-s sans papiers, qui sont dans une situation d'extrême vulnérabilité en raison des systèmes contractuels à l'origine, des agences de travail temporaire et des réglementations nationales qui permettent la déréglementation.

## MESSAGES CLÉS DE ECVC POUR LA F2F ET LA PAC

- Pour être crédible, le contenu de la stratégie F2F doit être réellement ambitieux, la PAC réformée et les plans stratégiques nationaux doivent s'y conformer.
- Afin de mettre en œuvre la souveraineté et la sécurité alimentaire des populations européennes au plus près des territoires, ECVC rappelle l'importance de la relation entre consommateur·rice·s et producteur·rice·s, et propose de se concentrer sur l'organisation du marché, autour de produits sains et de bonne qualité. Les agriculteur·rice·s doivent disposer d'un revenu décent et stable, pour participer au changement agroécologique, et les travailleurs-euses doivent disposer de salaires décents et stables.

### 1) DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PLUS LOCALES ET PLUS RÉSISTANTES

- Promouvoir les petites et moyennes exploitations agricoles et les modèles d'agriculture paysanne, basés principalement sur des pratiques agroécologiques, comme seul moyen de maintenir des zones rurales dynamiques et de lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité. Soutenir la diversité dans l'exploitation, par exemple en élevant des animaux pour la viande et le lait.
- Promouvoir l'élevage d'herbe et de viande de qualité dans toutes les régions afin de maintenir le bétail dans les zones rurales comme le bétail maintient les gens dans les campagnes.
- Promouvoir l'autonomie agricole afin que les agriculteur·rice·s puissent produire de la nourriture pour les animaux et cesser d'importer du soja des pays d'Amérique du Sud. Cette autonomie en protéines végétales bénéficie d'engrais organiques, mais aussi d'un système de rotation qui permet de se passer de pesticides et d'être plus résistant au stress hydrique. Cela est également vrai pour les cultures de plantes destinées à la consommation humaine, comme les légumes, les légumineuses et les céréales cultivées en cultures mixtes.
- Fonder l'amélioration du bien-être des animaux sur la reconnaissance du lien entre l'élevage et l'environnement, et développer des systèmes d'élevage respectueux des animaux et de l'homme tout au long de la chaîne.
- Soutenir un plan de sortie des pesticides dans l'agriculture d'ici 2030 avec des objectifs clairs et ambitieux de réduction et d'élimination des pesticides les plus dangereux (perturbateurs endocriniens, par exemple) dans les meilleurs délais. L'objectif est de ne plus considérer l'utilisation de molécules chimiques comme la norme dans les voies techniques, mais comme l'exception.
- Interdiction des mégafermes.
- Un soutien est nécessaire pour la reconversion des exploitations intensives, en donnant la priorité à la production excédentaire par rapport à la consommation intérieure, en modifiant les méthodes de production/extension, afin de réduire les quantités produites et d'assurer la durabilité de la production, l'activité agricole et la qualité des aliments.
- Les nouvelles techniques génomiques ne sont pas des solutions aux défis auxquels sont confrontées les zones rurales aujourd'hui et doivent être prises en compte dans la réglementation sur les OGM.
- Les investissements de fonds financiers dans le secteur agroforestier devraient être limités et ne pas être éligibles à l'aide publique.
- Les plans stratégiques nationaux pour la PAC doivent refléter les objectifs d'une agriculture plus locale et plus résistante et subventionner les petites et moyennes exploitations agricoles et le modèle agricole paysan, seul moyen de maintenir des zones rurales dynamiques.

## 2) DES CHÂÎNES ALIMENTAIRES PLUS COURTES, POUR DES ALIMENTS PLUS FRAIS ET PLUS SAINS ET UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### 2.1 Faciliter les circuits courts

- La PAC et d'autres politiques devraient faciliter les marchés agricoles locaux par divers moyens :
  - Établir des normes et des règles d'hygiène appropriées pour la transformation à la ferme ;
  - Financer des projets locaux et collectifs pour l'équipement nécessaire à la transformation locale (abattoir adapté aux petites exploitations comme abattoir mobile, magasin de légumes,

cuisine publique et infrastructure pour les marchés locaux ; salles publiques ou magasins d'agriculteur·rice·s, etc.) ;

- Fixer des objectifs pour réduire la consommation d'aliments ultra-traités et de fruits et légumes surgelés et réfrigérés.

- Les marchés publics devraient consacrer au moins 30 % des achats publics aux produits des agriculteur·rice·s locaux ;

- Réformer et délocaliser l'aide alimentaire pour rendre les produits de qualité accessibles à tous les citoyen·ne·s européen·ne·s.

## 2.2 Des circuits longue distance plus équitables

- Il doit y avoir un retour à la préférence communautaire.
- Privilégier la production pour le marché local, et non l'exportation de produits à faible valeur ajoutée.
- Modifier les règles de concurrence de l'UE afin qu'elles puissent prendre en compte les considérations sociales, salariales et environnementales et être adaptées pour favoriser l'approvisionnement local et les courts-circuits.
- Mettre en place un système de contrôle des prix et des marges.
- Améliorer la position des agriculteur·rice·s dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire en interdisant, par exemple, la vente à perte au niveau de l'exploitation.
- Réglementer le marché afin que les prix puissent être fixés et réglementés sur le marché intérieur de l'UE plutôt que sur le marché mondial.
- Mettre fin aux accords de libre-échange parce qu'ils affaiblissent le secteur agricole au nom de l'économie dite compétitive et sont en contradiction avec les objectifs du Pacte Vert de rendre l'Europe neutre en carbone d'ici 2050.
- Insérer la conditionnalité sociale et le respect des droits de l'homme, y compris la Déclaration sur les droits des paysan·ne·s (adoptée en 2018) dans tous les ALE et la PAC.

## 3) DONNER UN AVENIR AUX JEUNES

- De nombreux jeunes veulent s'engager dans l'agriculture, comme une profession qui a du sens pour nourrir les gens et protéger la nature, en utilisant l'agroécologie paysanne. Ils ont besoin d'accéder à la terre non pas pour la posséder mais pour avoir un accès sécurisé aux moyens de production. L'UE devrait préparer une directive foncière pour faciliter l'accès à la terre pour les jeunes, protéger les sols et éviter l'artificialisation des terres.
- Davantage de soutien aux jeunes agriculteur·rice·s innovants. Il existe de nombreuses initiatives autour de « l'agriculture biologique » (agroforesterie, permaculture, micro-fermes, etc.), qui devraient avoir une chance en période de grande incertitude en augmentant les fonds du deuxième pilier et en fournissant un soutien mensuel pendant les trois premières années de liquidation, ou un soutien aux actifs en début de carrière, au lieu d'un soutien par hectare, et l'octroi d'avantages fiscaux aux jeunes agriculteur·rice·s.
- L'installation de ces jeunes dans de bonnes conditions nécessite de pouvoir mettre en commun les outils de production pour créer de petites coopératives locales de production et de transformation.

- Soutenir les salarié·e·s agricoles désireux·euses de s'installer seul·e·s en tant que paysan·ne·s pour accéder à la terre et aux ressources productives et financières.

#### 4) DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES PLUS DÉMOCRATIQUES ET ÉQUITABLES

- Généraliser les conseils alimentaires locaux avec une large participation des organisations locales et des populations locales et établir un Conseil européen pour une politique alimentaire durable.
- La numérisation doit être organisée de manière raisonnable et démocratique pour éviter une consommation excessive d'énergie et de métaux précieux et la perte de contrôle démocratique sur des technologies très sophistiquées.
- Le problème de l'absence de cadres réglementaires et de contrôle pour protéger les données et les informations générées par les agriculteur·rice·s et appropriées pour seulement quelques industries doit être corrigé. En particulier, la numérisation des informations spécifiques aux ressources génétiques doit être considérée comme des ressources génétiques et traitée comme telle conformément aux normes de la CDB et du TIRPAA.
- La protection des droits humains, sociaux et du travail des paysan·ne·s et des travailleurs·euses salarié·e·s agricoles en Europe doit être une tâche prioritaire pour garantir un système alimentaire qui ne repose sur l'exploitation d'aucun être humain et qui, au contraire, soit capable de dignifier et d'intégrer les personnes dans ce groupe fondamental pour la production alimentaire. Et ce, en particulier les femmes, les travailleurs·euses temporaires et les migrant·e·s, en raison de leur situation particulière de vulnérabilité. Discrimination, harcèlement raciste, systèmes d'intermédiation privés, formels et informels, ainsi que toute autre réglementation ou pratique qui les rend vulnérables ou prive les gens de leur documentation, de leur liberté de mouvement et d'organisation syndicale, doivent être interdites.

#### 5) L'INTERDICTION IMMÉDIATE DES PRODUITS LES PLUS DANGEREUX ET TOXIQUES, LES CMR (CANCÉROGÈNES, MUTAGÈNES, REPROTOXIQUES) ET LES PE (PERTURBATEURS ENDOCRINIENS)

L'interdiction immédiate des produits les plus dangereux et toxiques, les CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) et les PE (perturbateurs endocriniens) afin de réduire au maximum les risques sanitaires liés aux pesticides. Ces interdictions doivent être couplées à l'interdiction aux frontières de produits traités avec ces mêmes pesticides, comme cela a été fait pour le cas du diméthoate.

Plus précisément :

- Créer des normes adaptées à **l'agriculture paysanne** : des normes d'hygiène spécifiques doivent être mises en place pour les producteur·rice·s fermier·e·s au niveau européen et dans l'application nationale. Adaptées à leur niveau de production – et non à celui de l'industrie –, elles doivent évidemment déboucher sur une simplification administrative. Les contrôles des autorités sanitaires doivent également être appropriés et strictement encadrés.

Les règles environnementales doivent être cohérentes pour ne pas éliminer, de fait, les petites fermes.

- Réimplanter une agriculture paysanne dans les ceintures vertes des grandes agglomérations pour nourrir les personnes qui y vivent, relocaliser les échanges et recréer du lien social entre les consommateur·rice·s et les producteur·rice·s. Cela passe par l'incitation des élus locaux à mettre en œuvre des politiques foncières volontaristes dans ces zones et à donner la priorité, dans les instances professionnelles de l'installation agricole, aux projets axés sur des circuits courts ou locaux.
- Il faut repenser et diversifier les assolements, gérer la matière organique des sols, choisir judicieusement les espèces et variétés végétales, désintensifier, encourager les systèmes agricoles respectueux de l'environnement.

On peut remarquer en guise de conclusion que sans une refonte totale de la PAC, avec des aides qui seraient plus liées aux actifs qu'aux hectares et une remise en cause des Accords de Libre Echanges, les résultats de la F2F resteront très limités.

*Février 2021*